

3^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2025 à 20 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11 + 4 procurations

Date de convocation :
21 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq
et le jeudi 10 avril à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : PLUTINO Antoine procuration à NADAL Laurent, TOLLETI Patrick procuration à REBOULET Franck, FRENE Eric procuration à LAVASTRE Norbert, ARNAUD Jérôme procuration à MATHIEU Pierre.

Pascale FANTON est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise

Vu la demande de la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise en date du 16/12/2024,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 mars 2025

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle à la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise pour un montant de 100 €.
- **PRECISE** que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL



Certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le :

Publiée ou notifiée le :